

Devenez PARRAIN DE CŒUR !

L'association France Parrainages vient de s'implanter dans les Ardennes. Elle va pouvoir y développer son action de parrainage de proximité pour les enfants et les jeunes âgés de 3 à 21 ans.



© France Parrainages



+ D'INFOS

ANTENNE À
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES,
8 BIS RUE DU MUGUET.
TÉL : 03 51 25 10 09
MAIL :
ARDENNES@FRANCE-
PARRAINAGES.ORG

« **L**e parrainage de proximité consiste à mettre en relation un parrain, bénévole, et un enfant, avec le soutien de sa famille. Cela lui permet de tisser, sur plusieurs années, des liens affectifs et structurants avec un adulte de référence et ainsi de partager des moments de vie », introduit Justine Milhe, coordinatrice de l'antenne France Parrainages dans les Ardennes.

Pour rappel, première association à avoir initié le parrainage de proximité au début des années 60, France Parrainages a développé ses actions sociales en France grâce à ses antennes régionales. « Avant de s'implanter sur un territoire, on réalise un diagnostic. Dans les Ardennes, il y a de nombreux enfants confiés ou accompagnés dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ils font partie des enfants qui bénéficient de notre dispositif. » C'est également pour cette raison que le Conseil départemental a décidé de soutenir l'implantation sur le territoire ardennais de France Parrainages, en lui accordant une subvention de 12.000 € en 2019. Mais, le parrainage n'est pas seulement destiné aux enfants placés en foyer ou en famille d'accueil, il peut également être proposé à ceux qui n'ont pas la chance d'avoir d'entourage familial élargi ou bien encore à un jeune en attente d'un soutien affectif et éducatif. Le parrainage participe à la fois à une démarche de prévention et permet d'apporter un soutien aux familles.

CRÉER UN LIEN PRIVILÉGIÉ

« Dans la mise en œuvre du parrainage, il n'existe pas de mode d'emploi type, il est construit selon la situation de l'enfant, avec l'adhésion de ses parents. Néanmoins, c'est un lien régulier qui est attendu dans cette relation. Il est accueilli par ses parrains en journée, en week-end, ou pendant des vacances, pour partager du temps et des activités. De notre côté, nous nous engageons à accompagner les parrains et les marraines dans ce rôle qui peut être déstabilisant, » rappelle Justine Milhe, très attentive aux situations, notamment grâce à son regard d'ancienne éducatrice spécialisée en protection de l'enfance. « Pour les bénévoles (ndlr : parrains/marraines) qui participent à cette aventure humaine, l'essentiel est d'avoir du temps pour s'investir auprès de l'enfant. Et devenir ainsi une ressource dans sa vie. »

Célibataire, en couple, avec ou sans enfant, l'association est à la recherche de futurs parrains-marraines pour développer ses actions. Si vous vous reconnaissez dans cet appel, n'hésitez pas à contacter l'association.



JULIE DEGRENIER

son expérience de marraine...

« L'idée c'est d'être un soutien, un relai. C'est aussi d'apporter un plus à l'enfant, de lui faire découvrir de nouvelles choses, à travers nos discussions, ou en organisant des sorties. Je pense que ça peut aussi contribuer à élargir ses connaissances et son horizon. Selon le profil, on peut également l'aider à avoir plus confiance en lui. C'est le partage et l'apprentissage mutuel qui me plaisent vraiment dans ce dispositif. À titre personnel, ça m'aide à travailler mon empathie et ma créativité. »